

VOTRE RÔLE COMME ANIMATEUR OU ANIMATRICE

L'équipe de la SEDE est très heureuse de compter sur vous comme facilitateur ou facilitatrice, qui mobilise et prend part au dialogue national sur les droits des enfants. Lorsque les animateurs et animatrices travaillent avec les organisations individuelles, ils et elles prennent habituellement à des formations complètes. Toutefois, en raison de la nature collaborative et large de ce projet national, de telles formations portant sur les activités de la base de données ne sont pas possibles. Veuillez noter que vous, et non l'organisation qui a élaboré les activités, êtes responsable de l'impact de votre animation et mise en œuvre. Nous vous recommandons de réviser les documents en détail, d'effectuer de la recherche supplémentaire si nécessaire, de préparer votre matériel d'avance et de pratiquer, pratiquer, pratiquer. En tant qu'animateur ou animatrice vedette, vous êtes responsable de créer un environnement favorable et sécuritaire pour les enfants et les jeunes avec qui vous travaillez.

De nombreuses organisations ont indiqué leurs coordonnées sur leurs outils, alors n'hésitez pas à leur poser vos questions importantes par courriel!

Nous voulons vous entendre! Partagez toute rétroaction de votre part ou celle des enfants et des jeunes au sujet des activités réalisées dans la classe ou la communauté par courriel ici.

Pour continuer à faire partie de la conversation, contactez-nous à childrightseducationweek@gmail.com.

LA CARTE POSTALE

L'équipe organisatrice de la SEDE veut savoir ce que la jeunesse et les enfants canadiens ont appris cette année à propos de leur droit à la non-discrimination, alors nous avons préparé une carte postale à partager avec votre groupe ou votre classe. L'activité est simple:

- Après avoir complété une des activités du répertoire sur la non-discrimination de la SEDE, distribuez les cartes postales à votre groupe.
- Demandez à chaque personne qui complète une carte postale ce qu'elle pense lorsqu'elle lit la phrase « Quand les enfants et les jeunes sont tous différents, tous égaux...» Laissez-lui savoir qu'elle a le droit de s'exprimer de la façon qu'elle choisit pour qu'elle puisse

- indiquer ses pensées dans l'espace libre en dessinant une image, en écrivant ses pensées ou en prenant une photo et en la collant à cet endroit!
- Lorsque tout le monde a fini, collectez les cartes postales et prenez les en photo! Vous pouvez les publier sur notre page Facebook (#SEDE).

Rappelez-vous que toute carte postale que vous partagez avec nous sera disponible sur les médias sociaux de même que sur le site de la SEDE. Ainsi, l'équipe organisatrice de la SEDE demande de vous assurer qu'aucune carte postale complétée ne contienne de marqueurs identitaires tels que le prénom et le nom de famille, l'adresse, le numéro de téléphone ou une adresse courriel des jeunes qui complètent les cartes. Nous demandons aussi que toute photographie utilisée dans cette activité n'inclue <u>pas</u>d'images de personnes réelles. Toute carte postale soumise qui enfreint ces exigences sera immédiatement retirée pour assurer la vie privée et la confidentialité des personnes impliquées.